



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Webinaire de l'UNESCO

Séance d'information sur la situation des personnes atteintes d'albinisme et la voie à suivre

à l'occasion de la journée internationale de sensibilisation à
l'albinisme

&

de la Journée internationale de l'enfant africain

16 juin 2020

Rapport

Session d'ouverture

M. Firmin Edouard Matoko, Sous-directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures de l'UNESCO, a ouvert le débat en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en les remerciant de s'être joints au webinaire. Dans son discours, il a réitéré l'engagement de l'UNESCO à soutenir les personnes vivant avec l'albinisme (PvA) en Afrique, à travers la perspective de l'Organisation. M. Matoko a fait part des récentes actions de l'UNESCO visant à inclure les préoccupations relatives à l'albinisme dans les événements politiques de haut niveau, en citant la Conférence panafricaine sur l'éducation qui s'est tenue à Nairobi, en 2018, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le gouvernement du Kenya, ainsi que la Biennale sur la culture de la paix qui s'est tenue à Luanda, organisée conjointement avec la CUA et le gouvernement angolais. Se référant à la crise COVID-19, il a attiré l'attention sur la nécessité d'une intégration concrète de leurs préoccupations dans les plans de lutte actuels. Il a rappelé qu'il s'agissait de la deuxième célébration de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme depuis la création de cette journée par l'ONU, la première ayant eu lieu en 2016, en collaboration avec la Fondation Pierre Fabre et Under the Same Sun. Il a également rappelé que sur le terrain, plusieurs interventions et activités de mobilisation multisectorielles ont été mises en œuvre depuis, notamment en Tanzanie, au Mozambique et en Namibie, pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du [plan d'action régional sur l'albinisme en Afrique](#)¹. Enfin, il a demandé le soutien des délégations permanentes africaines auprès de l'UNESCO et des commissions nationales pour l'UNESCO pour intensifier les actions visant à garantir la jouissance des droits de l'Homme pour les personnes vivant avec l'albinisme.

S'exprimant au nom de S.E. Mme Phyllis Kandie, Présidente du Groupe Afrique et Déléguée permanente de la République du Kenya auprès de l'UNESCO, **S.E. Mme Hellen Gichuhi**, Déléguée permanente adjointe du Kenya auprès de l'UNESCO, a commencé par fournir une brève description de la situation

¹ Pour consulter la résolution de l'Union africaine sur les droits de l'Homme et des peuples relatif au plan d'action régional sur l'albinisme en Afrique (2017-2021), veuillez cliquer sur le lien [ici](#)

des PvA sur le continent. Elle a ensuite souligné trois points principaux : la nécessité pour les pays africains de s'engager à mettre en place des solutions réparatrices, l'engagement des Nations unies et de l'Union africaine (UA) à travers les forums régionaux sur l'albinisme et le plan d'action régional sur l'albinisme et le rôle important joué par la société civile pour soutenir cette cause. Se référant à son propre pays comme exemple de soutien à la PvA, elle a informé que chaque année, l'équivalent d'un million de dollars américain est budgété par le gouvernement pour les produits de soins de la peau et l'accès aux hôpitaux pour les traitements des yeux pour plus de 3000 PvA. Elle a également fait l'éloge de l'exemple du Sénégal, où des entreprises locales ont produit des écrans solaires à des prix réduits. Elle a conclu en appelant l'UNESCO à intensifier la sensibilisation non seulement des enfants mais aussi des parents et des éducateurs. Elle a également suggéré d'engager l'Institut des statistiques de l'UNESCO pour davantage de collecte de données sur les PvA.

Jane Marie Ong'olo, Chef de la division de la protection sociale, des groupes vulnérables et du contrôle des drogues et de la division chargée de l'albinisme, représentante du commissaire aux affaires sociales de l'UA, S.E. Mme A. Elfadil Mohammed Elfadil, a pris la parole pour réitérer l'engagement de l'UA à promouvoir une société inclusive et la protection de tous les droits de l'Homme. À cet égard, elle a annoncé qu'un cadre d'Agenda social inclusif, avec le soutien du Protocole de protection sociale, a été développé par la CUA. Elle a poursuivi en mentionnant certaines réalisations récentes et très importantes de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA de février 2020 : (i) l'adoption du Plan d'action pour mettre fin aux attaques et autres violations des droits de l'Homme sur les personnes vivant avec le VIH/sida ; (ii) la décision de nommer un envoyé spécial sur l'albinisme ; (iii) l'adoption de l'Architecture de l'Union africaine pour les personnes handicapées (AUDA). Cette dernière, a-t-elle affirmé, n'a été ratifiée que par huit pays alors qu'elle a été mise en place en 2018. Elle a donc appelé à une coopération mutuellement bénéfique et à un soutien accru pour faire entrer ces actions en vigueur et garantir un accès égal aux droits de l'homme pour tous.

Mme Ikponwosa "I.K." Ero, Experte indépendante des Nations unies sur la jouissance des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme, a commencé son intervention en faisant l'éloge du webinaire, qu'elle considère comme une occasion non seulement de mettre en lumière les problèmes qui subsistent pour ce groupe particulier de personnes, mais aussi de célébrer les réussites et les meilleures pratiques. Elle a ensuite laissé la parole aux deux jeunes témoins.

Interventions clés

La session suivante a apporté l'expérience d'un jeune homme et d'une adolescente vivant avec l'albinisme ainsi qu'une description par l'expert indépendant des Nations unies sur l'albinisme de la situation actuelle en Afrique ainsi que les principaux éléments du plan d'action régional.

Le premier témoignage a été partagé par **M. Manyashi Emmanuel Mabula**, un jeune homme de 20 ans originaire de Mwanza, une région de Tanzanie où les attaques contre les PvA ont atteint des niveaux élevés entre 2014 à 2016, attirant l'attention de la presse internationale. Il s'est adressé au webinaire en racontant comment son horrible expérience de petit garçon, témoin du meurtre brutal de sa petite sœur dans la maison de son grand-père, l'a marqué à vie, y compris sa peur constante pour sa propre vie. Il a également expliqué comment sa rencontre avec Peter Ash, le fondateur de "Under the Same Sun", en 2008, a été un tournant dans sa vie. Son soutien lui a permis de poursuivre ses études dans une école anglaise où, malgré les difficultés initiales liées à la discrimination et au harcèlement, il a réussi à obtenir son diplôme au niveau primaire et plus tard au niveau secondaire, ce qui lui a permis d'être prêt à commencer le lycée. Il a particulièrement souligné la surprise des habitants de son village en réalisant les progrès qu'il a accomplis malgré sa condition de personne vivant avec l'albinisme. Il a conclu en formulant deux recommandations : l'importance d'assurer la sécurité des personnes vivant avec l'albinisme en éduquant le public sur la réalité de leur condition et la nécessité de les inclure dans les programmes visant à promouvoir l'intégration sociale et les opportunités d'emploi.

Le deuxième témoignage a été donné par **Jenipher Alphonse**, une jeune fille de 16 ans vivant avec l'albinisme, également originaire de Mwanza, en Tanzanie. Elle a pris la parole en faisant deux recommandations à l'UNESCO. Elle a souligné les soins de santé et les précautions qu'un enfant albinos

doit prendre pour se protéger des coups de soleil et donc du cancer de la peau. Elle a également exposé les difficultés que rencontrent les enfants albinos dans leur parcours éducatif, notamment en raison de leur faible vision. Les enfants albinos ont besoin d'outils de soutien particuliers pour réussir leur éducation et réaliser leurs rêves.

Mme Ikponwosa "I.K." Ero a ensuite pris la parole et a donné un bref aperçu des questions relatives à la stigmatisation, à la violence et aux pratiques néfastes auxquelles sont confrontées les PvA. Elle a souligné le rôle majeur joué par l'UNESCO à travers son soutien et ses ressources. Elle a plaidé pour une action urgente étant donné que les PvA voient non seulement leur jouissance des droits de l'Homme menacée, mais surtout leur droit à la vie mis en jeu. Soulignant que les vies ne sont pas seulement menacées par de violentes attaques, elle a indiqué que le taux de mortalité élevé des personnes vivant avec l'albinisme est également dû au cancer de la peau, en particulier en Afrique. Tout en mentionnant l'importante réalisation que représente l'élaboration du plan d'action régional, elle a exprimé son souhait de créer une alliance pour agir rapidement, avec le soutien de confiance de l'UNESCO et de l'Union africaine. Elle a remercié l'Organisation pour l'appui apporté à la préparation des manifestations de sensibilisation à la situation critique des personnes vivant avec l'albinisme, et a demandé à l'UNESCO de fournir plus de données sur la situation des PvA et de mettre en place davantage de programmes de sensibilisation du public par le biais des médias. Se référant à l'agenda des Nations unies sur la lutte contre les pratiques néfastes telles que le mariage précoce et les pratiques génitales féminines, elle a demandé le concours de l'UNESCO, étant donné son mandat dans le domaine de la culture, pour y inclure les attaques des PvA.

La session suivante a permis de réfléchir aux meilleures pratiques en matière de lutte contre les maladies respiratoires aiguës sur le continent. Les deux premiers intervenants ont parlé de leurs expériences respectives en tant que militants, tandis que les trois autres ont fait état d'une intervention spécifique de l'UNESCO en Afrique australe.

M. Ouro Yondou (Suraji), Président de l'Association nationale des albinos du Togo, a commencé son discours en remerciant l'UNESCO pour lui avoir donné l'occasion de partager l'expérience des personnes vivant avec l'albinisme au Togo. Il a fait part de certaines des mesures déjà prises par son association, et d'autres qui ont été prévues pour promouvoir les droits des personnes vivant avec l'albinisme (PvA) dans 39 districts du Togo. Parmi les mesures mises en avant figurent un atelier de renforcement des capacités de sensibilisation organisé pour les médias, un recensement des données sur les PvA au Togo, ventilées par âge et par région, un partenariat avec l'association togolaise des dermatologues pour aider à lutter contre le cancer de la peau, la formation des enseignants pour soutenir les enfants vivant avec l'albinisme dans les écoles ainsi que des rapports trimestriels et annuels. Ces mesures et bien d'autres encore ont contribué à améliorer l'expérience des personnes vivant avec l'albinisme au Togo. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire et, à cet égard, M. Yondou a appelé à un soutien au plus haut niveau de l'UNESCO pour s'assurer que le plaidoyer soit plus proche des blocs régionaux comme la CEDEAO et le SAMC. Il a également demandé à l'UNESCO de contribuer au travail de sensibilisation, par le biais des médias communautaires, afin de mieux faire connaître l'albinisme dans les zones les plus reculées, comme le préconise le plan d'action régional. Il a demandé à l'Organisation d'apporter un appui à l'éducation inclusive en développant des plans d'action pour les États Membres, afin de relever les défis auxquels sont confrontés les élèves souffrant d'handicaps visuels et cutanés à l'école.

L'honorable **Isaac Mwaura**, Sénateur de la République du Kenya et Président de la Société d'albinisme du Kenya, a parlé du leadership de l'Afrique en matière de droits des PvA. Il a évoqué certains des progrès déjà réalisés sur le continent pour garantir les droits des personnes vivant avec l'albinisme, notamment en veillant à ce que ce soit une question de droits de l'Homme à part entière et, dans le cadre du discours sur le handicap, à ce qu'il fasse partie intégrante de l'architecture de l'UA en matière de handicap dans le cadre du plan d'action régional (désormais plan d'action de l'UA). M. Mwaura a parlé des progrès réalisés au Kenya, où il a été élu comme le premier député vivant avec l'albinisme. Dans le cadre de son rôle, il a pu faire pression sur le parlement pour que le gouvernement alloue 1 000 000 de dollars américains par

an à la fourniture gratuite de crème solaire, de vêtements de protection, de traitement du cancer de la peau, de services de soins oculaires et à la sensibilisation dans le cadre du programme gouvernemental. Il a également parlé de la récente victoire de l'inclusion de la question de l'albinisme dans le dernier recensement qui a eu lieu en 2019. Le sénateur a également souligné que malgré ces avancées, depuis l'époque où la première personne vivant avec l'albinisme a été tuée - il y a eu une augmentation de ces meurtres. En conséquence, il a appelé à l'unité et à la synergie afin que les gouvernements, les institutions et les blocs économiques puissent être poussés à réaliser que les PvA comptent, non pas à cause des chiffres, mais parce que quand on regarde ces chiffres, ils semblent négligeables. En fait, les voix des PvA peuvent être amplifiées pour montrer que ces dernières peuvent faire beaucoup pour la société. Il a conclu en résumant l'expérience d'une PvA en disant que "nous sommes noirs, mais pas assez noirs. Nous sommes blancs, mais pas assez blancs ; handicapés, mais pas assez handicapés". Nous souffrons de cet entre-deux, nous devons briser les barrières et nous définir nous-mêmes afin que l'enfant africain vivant avec l'albinisme puisse être élevé comme un véritable Africain, un enfant noir à la peau blanche.

Mme Zulmira Rodrigues, Chef de la Section de la coopération avec les organisations régionales africaines de l'UNESCO, a fait part du travail entrepris en Tanzanie par l'Organisation de 2014 à 2016, lorsqu'elle était chef de bureau. Elle a expliqué que l'UNESCO s'est engagée dans la défense et le soutien des PvA, initialement dans le cadre du programme d'appui électoral, élargi par la suite, étant donné la gravité et la poursuite des attaques contre les PvA. Le programme multisectoriel comprenait cinq grands domaines d'intervention :

1. Campagne nationale de sensibilisation

Une campagne d'affichage numérique et de vidéo a été menée, présentant une image positive des personnes atteintes d'albinisme. Cette campagne comportait des photographies et une courte vidéo.

2. Sensibilisation des communautés par le biais des radios communautaires

L'UNESCO a assuré la formation des journalistes de huit radios communautaires dans la région des lacs, où les atrocités contre les PvA étaient les plus fréquentes. Des programmes spécifiques ont été produits et diffusés pour aider à identifier et à contrer les problèmes par des reportages fidèles et impartiaux sur les PvA.

3. Mobilisation des dirigeants communautaires pour le soutien des PvA au niveau communautaire

Des ateliers utilisant une approche socioculturelle ont été mis en place dans quatre districts de la région des lacs où la discrimination, la stigmatisation et la persécution des personnes atteintes d'albinisme étaient plus répandues. Ils ont permis de sensibiliser et d'identifier les facteurs contribuant à l'exclusion et à la persécution des personnes atteintes d'albinisme au sein des communautés. Les principaux dirigeants des communautés - guérisseurs traditionnels, chefs traditionnels, chefs religieux, enseignants, travailleurs de la santé - et les personnes vivant avec l'albinisme elles-mêmes, des personnes influentes et des représentants de groupes d'intérêt ainsi que le Conseil des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance, les autorités régionales et de district ont été réunis pour un échange sur la meilleure façon d'aborder les problèmes. Douze villages ont bénéficié de ces sessions, qui ont abouti à l'élaboration de plans d'action autour des 3 P : Prévention, Poursuite et Protection qui ont été exécutés par les différentes parties prenantes.

Ces ateliers ont débouché sur une mobilisation manifeste des communautés qui s'est traduite par l'adoption de programmes et d'un budget pour les PvA, par une sensibilisation accrue grâce à des assemblées de village et à des prédications dans les églises et les mosquées, par l'adoption par les parents de mesures de protection contre l'exposition au soleil et de soins de santé, notamment le dépistage du cancer de la peau et le traitement sanitaire pour éliminer les lésions précancéreuses.

4. Tolérance zéro contre les intimidations dans les écoles

Pour répondre à la question de la discrimination dans les écoles, qui a été soulevée lors des sessions de dialogue, un programme a été mis en place pour faire en sorte que les écoles deviennent des lieux plus sûrs pour les enfants albinos, en gardant à l'esprit que les écoles doivent être une composante essentielle d'une communauté sûre et inclusive. Des ateliers de formation destinés aux chercheurs et aux directeurs ont été organisés dans quatre écoles primaires pilotes, un dans chaque district, afin de montrer comment mettre en œuvre l'éducation aux droits de l'Homme et créer un environnement de respect pour tous dans les écoles. Le programme a ensuite été étendu aux autres écoles des quatre districts et à la participation d'un des responsables de l'éducation à la Conférence mondiale sur l'éducation à Incheon, en Corée du Sud, qui a débouché sur le cadre du ODD 4, afin d'élucider l'importance de la lutte contre les brimades dans les écoles.

5. Formation du personnel soignant dans les centres pour enfants albinos

Alors que de plus en plus d'enfants sont placés dans des centres spéciaux pour les protéger des attaques et que les rapports sur la situation dans les centres indiquent des conditions de vie déplorables, des formations ont été organisées à l'intention des soignants des deux principaux centres accueillant des enfants atteints d'albinisme. La formation leur a permis de mieux comprendre les besoins des enfants albinos et de leur fournir le soutien émotionnel et physique adéquat, ainsi que des services intégrés, y compris la présence de personnel médical dans les centres.

Mme Rodrigues a conclu qu'étant donné qu'une évaluation de base et une évaluation finale ont été entreprises, l'intervention de l'UNESCO a pu mesurer [l'impact](#)² des actions entreprises. Le rapport a été largement diffusé, ce qui a permis à l'OSISA (Open Society Institute for Southern Africa) de soutenir le Mozambique et à l'UNESCO de participer à des événements ultérieurs organisés par l'expert indépendant des Nations unies, dans le cadre de la formulation et de l'adoption du plan d'action régional. L'intervention de l'UNESCO en Tanzanie a été saluée et a fait l'objet d'un rapport au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

M. B. Djaffar Moussa-Elkadhum, Chef du bureau de l'UNESCO en Namibie, a parlé de la violation des droits de l'Homme des PvA. Il a rappelé que ces violations sont dues à une combinaison de facteurs socio-économiques, culturels et anthropologiques liés à l'ignorance et à la pauvreté. Pour relever ces défis, M. Moussa-Elkadhum s'est référé au plan d'action régional 2017-2021, qui reconnaît la nécessité d'une campagne de sensibilisation publique soutenue comme la priorité numéro un pour appuyer toute intervention visant à lutter contre les attaques contre les PvA en Afrique subsaharienne. Il a partagé des informations sur les travaux en cours dans le nord du Mozambique, où l'UNESCO et l'Open Society Institute for Southern Africa (OSISA) ont mis en œuvre un projet pilote pour relever les défis auxquels sont confrontés les PvA. S'inspirant des meilleures pratiques de l'expérience tanzanienne, l'UNESCO et l'OSISA ont mobilisé et impliqué les organisations religieuses, les guérisseurs traditionnels, les membres des familles et les personnes vivant avec l'albinisme pour soutenir et diffuser des informations concernant la protection des PvA. Il a rappelé à l'audience que nous avons dix ans pour réaliser les objectifs ambitieux des ODDs (Objectifs de développement durable) et le concept de ne laisser personne de côté ; pour cette raison - il a appelé l'UNESCO à continuer à contribuer à la jouissance des droits des PvA, en soutenant la mise en œuvre du plan d'action régional. Il a également encouragé l'UNESCO à défendre fermement les PvA et à s'assurer que leurs droits sont préservés et reflétés dans la nouvelle stratégie à moyen terme de l'UNESCO (C/4) et dans le prochain programme et budget (41 C/5).

M. Paul Gomis, Chef du bureau de l'UNESCO à Maputo, a parlé de la formation de renforcement des capacités fournie par l'UNESCO à plus de 150 participants. Il a également évoqué la formation dispensée à 25 journalistes de radio sur l'attention à porter à la problématique dans les reportages, la protection

² Evaluation de l'impact – PvA Tanzanie

des PvA, le genre et le reportage. M. Gomis a expliqué que la plupart des journalistes sont issus des radios communautaires, qui sont plus influentes dans les zones rurales. L'équipe de l'UNESCO a également planifié et exécuté la conférence PALOP et la formation sur l'albinisme avec 120 participants de sept pays, avec une représentation des ONG, des OSC et des agences des Nations Unies. La conférence a permis de former les OSC de la PALOP sur les thèmes suivants : leadership, structure organisationnelle, collecte de fonds, rédaction de propositions, plaidoyer, planification et stratégie de communication. Il s'est engagé à poursuivre le travail pour garantir les droits des PvA.

M. Peter Ash, fondateur et PDG de Under the Same Sun a commencé sa présentation en félicitant M. Mayanshi Emmanuel Mabula et Mme Jenipher Alphonse pour leur intervention. Il a rappelé, alors qu'il se trouvait dans son pays d'origine, le Canada, qu'il avait décidé de se rendre en Tanzanie après avoir lu un article de la BBC sur les meurtres de PvA dans le pays. Lorsqu'il a rencontré M. Mabula pour la première fois avec d'autres étudiants en 2008, ce dernier, âgé de 8 ans, et ses camarades de classe étaient trop terrifiés et ne souriaient ni ne riaient pas parce qu'il y avait eu une vague de meurtres de PvA. À l'époque, M. Mabula avait assisté à l'assassinat de sa sœur et était confronté au traumatisme psychologique de l'événement. Depuis lors, M. Ash a décidé de continuer à travailler pour éliminer la discrimination et soulager la souffrance des PvA. Il a annoncé qu'après de nombreuses années, avec l'aide de Dieu et de nombreuses bonnes personnes dans l'équipe, l'organisation a pu et a eu la chance de faire des progrès réels. M. Ash a expliqué que les programmes d'éducation publique de l'organisation Under the Same Sun ont connu un succès considérable dans tout le pays. Il n'y a eu aucun meurtre en Tanzanie depuis cinq ans. Il a conclu en partageant la double déclaration de Under the Same Sun : "Je rêve qu'un jour, les personnes vivant avec l'albinisme prendront la place qui leur revient dans toutes les couches de la société et que les jours de discrimination appartiendront au passé". Il a expliqué que c'est le rêve pour lequel l'organisation travaille, que les discriminations auxquelles sont confrontées les PvA seront un jour plus qu'un vague souvenir et non plus une réalité. Il a demandé à toutes les personnes présentes de travailler ensemble pour continuer à œuvrer en faveur des droits des PvA.

S.E. M. Samwel William Shelukindo, Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie, a pris la parole pour souligner quelques points sur la question de la violation des droits de l'Homme. Il a rappelé qu'en 2008, le gouvernement tanzanien avait déclaré que le meurtre rituel de personnes vivant avec l'albinisme était un crime capital et a expliqué que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel sous la direction du président Magufuli, aucun meurtre ou attaque n'avait été enregistré dans le pays. Il a également indiqué que le gouvernement a nommé des représentants des PvA au sein du cabinet et à des postes diplomatiques de haut niveau ; le pays ayant nommé le premier représentant des PvA comme ambassadeur en Europe au nom du gouvernement tanzanien. M. Shelukindo a conclu en confirmant que des efforts sont faits pour s'assurer que les enfants albinos continuent d'avoir accès à une éducation de qualité. Il a parlé de la nouvelle stratégie d'éducation inclusive de 2019-2024 récemment entreprise en Tanzanie, qui comprend la formation des enseignants pour fournir un soutien adéquat aux apprenants et la garantie de la disponibilité d'aides visuelles, d'appareils adaptatifs et de matériel en gros caractères, qui, selon lui, répondent à certains des défis soulevés par Jenipher Alphonse lors de la session précédente.

La modératrice, **Mme Angela Melo**, Directrice des politiques et du programme, Secteur des sciences sociales et humaines à l'UNESCO, a résumé le webinaire en remerciant les participants d'avoir pris le temps de présenter et de partager des expériences et des témoignages exceptionnels. En guise de conclusion, elle a souligné l'importance de la volonté politique, du plaidoyer public, de l'implication des médias et de la collecte de données comme mesures nécessaires pour garantir les droits des personnes atteintes d'albinisme. Elle s'est également prononcée en faveur du partenariat entre l'UNESCO et les partenaires locaux pour créer une dynamique et faire avancer toutes les recommandations formulées par les participants. Elle a demandé aux organisateurs du webinaire d'en préparer le rapport afin de le partager avec tous les participants. Elle a souligné qu'elle appréciait les recommandations de Mme Hellen Gichuhi et du Dr Jane Ong'olo. Elle a conclu en félicitant le Secteur Priorité Afrique de l'UNESCO d'avoir

fourni cette plateforme pour discuter des problèmes affectant les personnes vivant avec l'albinisme et a encouragé les participants à intégrer les questions d'albinisme dans les conversations nationales et mondiales.

Mme Hellen Adhiambo Gichuhi, au nom de S.E. Mme Phyllis Kandie, a prononcé le discours de clôture en résumant ses réflexions. Mme Gichuchi a expliqué que, bien qu'elle ait commencé l'après-midi avec une certaine connaissance des problèmes rencontrés par les PvA, elle a pu en apprendre davantage et comprendre le rôle que les délégations peuvent jouer pour faire avancer la question. Elle a déclaré qu'elle voulait croire que les autres délégations en avaient tiré quelque chose en ce qui concerne leur rôle dans leur mission à rendre les sociétés plus inclusives envers les PvA. Elle a également posé des questions sur ce qui semble être une omission des appels en faveur de mesures plus strictes et plus punitives pour les personnes qui abusent des droits des PvA. Elle a appelé à des poursuites plus sévères contre ceux qui commettent des crimes contre les personnes vivant avec l'albinisme en précisant qu'attaquer ou discriminer ces personnes peut avoir de graves conséquences. Elle a exprimé qu'avec une volonté politique et une délégation faisant pression, le travail entre l'UA et l'UNESCO pourrait aboutir à une législation qui soit plus punitive et qui fonctionne réellement. Mme Gichuchi a également promis de travailler avec des partenaires pour s'assurer que des outils soient mis en place pour mettre des crèmes solaires à la disposition des personnes vivant avec l'albinisme, car certaines choses qui semblent petites peuvent faire une différence significative. En ce qui concerne la suggestion d'intégrer les questions relatives aux PvA dans la nouvelle stratégie à moyen terme de l'UNESCO (C/4 et C/5), elle a déclaré que le moment était venu de proposer des programmes et a promis d'étudier la manière dont cela pourrait être fait, alors que les délégués s'emploient à réexaminer les C/4 et C/5. Elle a conclu ses remarques en exprimant sa gratitude au nom du groupe Afrique, pour avoir été incluse dans le webinaire. Elle a remercié le Secteur Priorité Afrique de l'UNESCO d'avoir organisé le webinaire pour faire connaître le sort des personnes atteintes d'albinisme.

Pour consulter les Q/R (Questions/Réponses) soulevées au cours du webinaire, cliquer [ici](#).

Ressources additionnelles :

- [Biographies](#)
- [Présentations \(Powerpoint\)](#)
- [Discours](#)
- [Programme](#)